



# Réunion publique commerçants T1 Bobigny – Val de Fontenay COMPTE RENDU

Noisy-le-Sec  
Salle des mariages – Hôtel de Ville  
19 juin 2023

## 60 personnes présentes

- > Durée de la réunion : 1H45
- > Nombre de participants : 60 participants
- > Début : 20h15
- > Fin : 22h00

## Déroulé de la réunion :

### 1. Ouverture de la réunion

Mot d'introduction et présentation de la tribune par Nais Cipra, animateur/régulateur de la réunion

Mot d'introduction de Olivier Sarrabeyrouse, maire de Noisy-le-Sec

### 2. Rappel des grandes caractéristiques du projet – présentation des prochains travaux sur Noisy-le-Sec – informations sur la mise en œuvre de la Commission de Règlement Amiable (CRA) – Informations sur la Communication Chantier

Intervention d'Amélie Bourlieux, cheffe de projet T1 Bobigny-Val de Fontenay au Département de la Seine-Saint-Denis

Intervention d'Isabelle Vicario, responsable du bureau administratif du service des projets de transport au Département de la Seine-Saint-Denis

### 3. Temps d'échanges

[t1bobigny-valdefontenay.fr](http://t1bobigny-valdefontenay.fr)



## 1. OUVERTURE DE LA REUNION

- **Présentation de la tribune**

L'animateur/modérateur de la réunion, Nais Cipra, présente les personnes présentes en tribune :

- **Olivier Sarrabeyrouse, maire de Noisy-le-Sec**
- **Monique Gascoin, conseillère municipale déléguée aux commerces et à l'économie sociale et solidaire**
- **Amélie Bourlieux, cheffe de projet T1 Bobigny-Val de Fontenay au Département de la Seine-Saint-Denis**
- **Isabelle Vicario, responsable du bureau administratif du service des projets de transport au Département de la Seine-Saint-Denis**

- **Mot d'introduction**

**Olivier Sarrabeyrouse, maire de Noisy-le-Sec**

Olivier Sarrabeyrouse remercie les participants pour leur présence, les élus, les équipes du projet. Il se dit conscient que la ville traverse une période mouvementée avec les travaux et comprend que les commerçants soient tendus et réclament d'avantage d'informations avec une meilleure prévenance des phases de chantier. Monsieur le Maire souhaite que soit apporté par le porteur de l'opération des propositions concrètes d'amélioration dans ce sens.

Olivier Sarrabeyrouse conclut en rappelant sa confiance dans le prolongement du tramway T1 et reste convaincu par la pertinence pour la ville de la réalisation de ce tramway.

## 2. PRESENTATION DU PROJET – Avancement Travaux – Dispositifs d'accompagnement des commerçants – Information sur la Communication

- **Intervention d'Amélie Bourlieux, cheffe de projet T1 Bobigny-Val de Fontenay au Département de la Seine-Saint-Denis**



**POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ DU PROJET**  
**ABONNEZ-VOUS À NOTRE PAGE FACEBOOK** 



- **Intervention d'Isabelle Vicario, responsable du bureau administratif du service des projets de transport au Département de la Seine-Saint-Denis**

1. Présentation du Tramway T1
2. Prochains travaux par phases rue Jean Jaurès
3. Information CRA et communication

Retrouvez plus de détails dans le diaporama projeté lors de la réunion, en ligne sur le site du projet T1 (<http://www.t1bobigny-valdefontenay.fr/reunions-publiques/>)

### 3. TEMPS D'ÉCHANGES

Monsieur le Maire intervient à la fin de la présentation pour rappeler certains points. Il demande une meilleure communication auprès des commerçants et des habitants de Noisy-le-Sec. Il souhaite qu'une extrême attention soit portée sur l'anticipation de tous les changements de déviations.

Monsieur le Maire explique également aux services départementaux qu'il est important de travailler sur la collecte des déchets pendant les prochaines phases de fermetures de la rue Jean Jaurès, car il est inquiet à ce sujet.

Il indique également que la Commune a mis en place une Maison de projets rue A. France en face de Mairie dans laquelle les agents de proximité du T1 vont pouvoir tenir des permanences.

**Un intervenant** affirme que les commerçants ne sont pas au courant des modifications de circulation, du moins ils le sont trop tardivement. Les flash-Infos ne sont pas suffisants selon lui. Ils demandent aux équipes plus de précisions concernant les dates de travaux. Le commerçant comprend que les dates précises de basculement de balisage soient fixées peu de temps avant l'intervention, mais il préférerait avoir une information plus en amont avec des dates non définitives.

Par ailleurs, il déplore le manque actuel de places de parking rue Jean Jaurès, d'autant plus que d'après lui, le peu de places restantes sont utilisées par les camions chantier. De son côté, le parking Carnot est saturé. Selon ce commerçant sa clientèle quitte le centre-ville et vont maintenant plutôt à Romainville.

Le commerçant affirme également qu'aucun handicapé ne pourrait se balader rue Jean Jaurès à cause de l'ampleur des travaux et invite les équipes projets à venir sur le terrain pour s'en rendre compte.

En outre l'intervenant souhaite savoir si les pompiers pourront bien accéder à la rue pendant les prochains travaux de fermeture de la rue Jean Jaurès.



**POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ DU PROJET**  
**ABONNEZ-VOUS À NOTRE PAGE FACEBOOK** 



- Amélie Bourlieux explique que les pompiers valident l'ensemble de leurs plans de chantier phase par phase. Ainsi, les pompiers pourront bien accéder à la rue Jean Jaurès et rentrer dans les emprises chantier au besoin.

Amélie Bourlieux reconnaît que le phasage des prochains travaux de la rue Jean Jaurès a mis du temps à être validé notamment au niveau des dates. En effet, les équipes chantier découvrent malheureusement encore des nouveaux réseaux concessionnaires, entraînant des aléas dans le calendrier des opérations.

Les équipes projets vont également faire remonter le signalement des commerçants sur le fait que les entreprises chantiers n'ont pas à privatiser les stationnements restants.

En outre, Amélie Bourlieux explique que pendant les travaux, il n'y aura plus de parkings rue Jean Jaurès et que les zones de livraison se trouveront dans les rues adjacentes.

**Les intervenants** invitent les équipes projet à passer la journée dans la rue Jean Jaurès car les travaux deviennent 'insupportables' au quotidien pour eux. Les commerçants dénoncent en particulier le manque de signalisation et d'informations. Ils regrettent que leurs clients aient déserté la rue à cause des travaux et du manque de places de stationnement.

- Amélie Bourlieux reconnaît que les travaux entraînent des désagréments pour les commerçants et habitants. Elle indique qu'un point va être fait sur la signalisation piétonne rue Jean Jaurès mais aussi dans les rues adjacentes.

Un intervenant demande à ce que l'on suive l'ordre du jour qui a été envoyé sur la boîte mail T1VdF le matin même.

**Une intervenante** souhaite avoir le calendrier des travaux rue Jean Jaurès jusqu'à la fin de l'année, afin d'anticiper les opérations.

- Amélie Bourlieux précise que le planning change régulièrement en raison des différents aléas de chantier. Il n'est pas possible de communiquer un planning précis, un flash-info va être diffusé informant des prochains phasages de travaux de la rue Jean Jaurès jusqu'à *fin 2023*.

**Un intervenant** déplore la complexité du dossier de demande d'indemnisation réclamé aux commerçants pour une instruction de la Commission de Règlement Amiable (CRA).

L'intervenant s'indigne également que les commerçants installés après 2014 ne peuvent prétendre à une indemnisation via la CRA.

- Isabelle Vicario indique que le dossier doit nécessairement comprendre les bilans des années précédentes (documents déjà produits par les commerçants) et les données de chiffres d'affaires mensuels approuvés par un expert-comptable. Ceci est une obligation





pour permettre à l'administration de justifier des indemnités octroyées avec des fonds publics. Ceci dit, les agents de proximité du T1vdf sont à disposition pour accompagner les commerçants dans la complétude du dossier CRA.

Selon les règles fixées par la jurisprudence, la date de 2014 pour la prise en compte des dossiers CRA, fait référence à la date de déclaration d'Utilité Publique du T1vdf.

Isabelle Vicario indique également que la jurisprudence s'applique à des incidences normalement prévisibles de réalisation de chantier. Ainsi, dans le cas de conditions exceptionnelles de chantiers, comme la fermeture totale d'une voie à la circulation, les commerçants ont intérêt à saisir la CRA même si leur installation est post DUP.

**Une intervenante** implantée rue Anatole France souhaite exprimer sa déception car elle se dit être abandonnée par les équipes projet alors que sa rue est également impactée.

**Une intervenante** voudrait connaître le nombre de sociétés sous-traitantes rue Jean Jaurès car elle déplore la saleté dû aux déchets chantiers laissés par les ouvriers.

- Amélie Bourlieux indique que les entreprises sont chargées de la propreté de leur chantier. Un rappel va être fait. Cependant, elle indique que ces dépôts proviennent parfois de l'extérieur.

Une intervenante s'indigne d'une coupure d'eau en pleine journée sans en avoir été averti.

- Amélie BOURLIEUX explique que les travaux du T1 ne sont pas à l'origine de cette coupure. Ils n'ont aucun droit de couper l'eau, l'électricité ou autres, seul le propriétaire du réseau est habilité à le faire.

**Une intervenante** explique avoir beaucoup de mal à livrer ses produits car les places de livraison sont sans cesse occupées par des personnes non autorisées. Il regrette par ailleurs que la Police verbalise trop systématiquement les clients.

- Olivier Sarrabeyrouse explique qu'il s'agit d'une situation contradictoire. Les riverains se plaignent à la fois de ne pouvoir stationner et de la verbalisation faite par la police pour éviter le squattage des places existantes.

**Un intervenant** dit avoir sollicité le maire plusieurs fois au sujet des places de livraison et déplore que les marquages provisoires s'effacent.

- Amélie Bourlieux explique que 2 fois par ans sont menées des campagnes de marquage au sol. Amélie Bourlieux annonce tout de même qu'elle rajoutera de la signalisation.
- Olivier Sarrabeyrouse dit avoir bien reçu les plaintes du commerçant et s'engage à revenir rapidement vers le commerçant.





### Intervention du maire de Noisy-le-Sec en conclusion de la réunion

Le maire de Noisy-le-Sec dit assumer les travaux qui se déroulent depuis 3 ans. Il affirme s'efforcer à valoriser le commerce même pendant cette phase de chantier.

Le maire fait des propositions concrètes pour « faciliter » la vie des commerçants :

- Une fois par mois les élus, les services du département passeront dans la rue Jean Jaurès et les rues adjacentes voir les commerçants pour échanger directement sur les sujets liés aux travaux T1vdf. Le maire s'engage à cette démarche pour la municipalité et attend que le département en fasse de même.
- Le maire propose par ailleurs que des permanences T1vdf soient tenues dans la maison de projet, une fois par semaine afin d'apporter spécifiquement de l'aide au montage des dossiers d'indemnisation. Une autre permanence hebdomadaire est souhaitée pour informer le public sur l'opération T1vdf et son déroulement.

En ce qui concerne le stationnement Olivier Sarrabeyrouse informe avoir lancé une étude de stationnement en décembre 2022. Un premier bilan indique que le taux de rotation rue Jean Jaurès est de seulement 30%. Il lui apparaît donc nécessaire de mettre rapidement en place une offre de stationnement payant qui permette une rotation bénéfique aux commerces. Une tarification réduite pour les riverains et commerçants sera prévue. Monsieur le Maire indique que dans un premier temps le contrôle par disque bleu va être remis au parking Carnot.

**Un intervenant** demande s'il y aura une interruption de travaux pendant les JO ?

- Amélie Bourlieux indique qu'il n'est pas prévu d'interruption des travaux pendant les JO.

**Une intervenante** souhaite savoir ce qui est prévu pour le stationnement des commerçants qui se déplacent tous les jours en voiture, pour venir travailler rue Jean Jaurès ?

- Le maire, Olivier Sarrabeyrouse informe que les commerçants bénéficieront d'un tarif préférentiel. La mairie travaille également à réserver une zone de stationnement pour les commerçants.

**Un intervenant** souhaite connaître la date de fin des travaux rue Jean Jaurès ?

- Amélie Bourlieux informe les commerçants que la fin des travaux définitifs est prévue en 2025. La mise en service du tramway étant projetée en 2026.



**POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ DU PROJET**  
**ABONNEZ-VOUS À NOTRE PAGE FACEBOOK** 